

BULLETIN COMMUNAL

NEEWILLER-PRES-LAUTERBOURG



Juin 2017

N° 235

LE MOT DU MAIRE

Chères Néewilleroises, chers Néewillerois,

Après mon mot du maire mettant les mamans à l'honneur, je voudrais consacrer celui du mois de juin aux enfants et plus particulièrement aux enfants victimes de violences. En effet, les enfants, partout à travers la planète, n'ont pas tous la même chance. Il arrive que certains d'entre eux soient victimes d'agressions, c'est pourquoi l'Organisation des Nations Unis a choisi la date du 4 juin qui, depuis 1992, rappelle les violences que subissent des milliers de jeunes.

Le phénomène des enfants en situation difficile prend des proportions de plus en plus alarmantes dans certains pays. La majorité de ces jeunes s'adonne à la mendicité et risque d'être exploitée de différentes manières par les adultes et, bien que les droits des enfants soient aujourd'hui mieux protégés, la pauvreté, le travail et les conflits les amènent souvent à accomplir des actes qui les mènent à leur perte.

Les droits de millions d'enfants vivant dans la pauvreté sont bafouillés parce qu'ils n'ont pas accès à des services essentiels, tels que les soins de santé et d'éducation, pourtant nécessaires pour survivre, grandir et se développer.

Des millions d'autres grandissent dans des familles et des communautés déchirées par des conflits armés. Souvent, les enfants impliqués dans ces conflits ne peuvent retrouver la vie d'avant : dans un premier temps du fait des destructions et disparitions engendrées par la guerre, ensuite parce que les communautés rejettent systématiquement ces enfants marqués par le mal et qui leur font peur.

Les enfants ne commencent pas les guerres, mais ce sont eux qui souffrent le plus de leurs effets mortels. Les conflits peuvent aussi séparer les enfants de leurs parents, ou les obliger à fuir de chez eux. Au cours d'un conflit, les enfants sont parfois les témoins forcés d'actes de violences horribles commis contre des membres de leur famille, leurs amis ou leurs voisins.

Certains conflits laissent dans leur sillage des cauchemars qui sont des sortes de cicatrices douloureuses dans l'esprit de ceux qui ont souffert, et cela affecte la société dans laquelle vivent ces gens terrifiés.

Quelquefois, il est important de penser à ceux qui, dans et au-delà de nos frontières, souffrent, en particuliers les enfants. Mais lutter pour que ces enfants du monde entier puissent vivre sans craindre diverses agressions est encore plus important.

Alors, ayons en ce 4 juin une pensée toute particulière pour ces enfants victimes de violence.

Benoît Baumann

PROCES VERBAL

CONSEIL MUNICIPAL DU 23 MAI 2017

1 - Désignation du secrétaire de séance

Le conseil municipal désigne à l'unanimité Mme LICHTEBLAU Monique comme secrétaire de séance.

2 - Contrat de maintenance

Le conseil municipal, après avoir délibéré, décide à l'unanimité l'installation d'un adoucisseur à l'école pour un montant de 2 220 € TTC, autorise le maire passer commande auprès de Culligan Bas-Rhin, 22 rue des Mercuriales 67450 LAMPERTHEIM, et à signer le contrat d'entretien.

3 - Droit de préemption urbain

Le maire informe le conseil municipal que dans le cadre des délégations qu'il lui a consenties, notamment en matière de Droit de Préemption Urbain, il n'a pas préempté pour les terrains
Section 1 Parcelles 380/182 et 72.

5 - Remboursement de sinistre

Le conseil municipal, après avoir délibéré, décide à l'unanimité, d'accepter le chèque de 934,37 € de GROUPAMA au titre du remboursement du solde pour le candélabre sinistré rue de la Haute-Vienne à Néewiller.

6 - DCM201705236 – Rapport annuel 2016 du Syndicat des Eaux de Lauterbourg

Le maire présente le rapport annuel 2016 du Syndicat des Eaux de Lauterbourg sur le prix et la qualité de l'eau.

Le conseil municipal en prend acte.

ANNIVERSAIRES

M. HEINTZELMANN Antoine 82 ans le 12/06

M. ARNOLD Marcel 78 ans le 16/06

Mme HEINTZ Elisabeth 75 ans le 17/06

Mme ZERR Louise 81 ans le 18/06

Mme MASTIO Rose 77 ans le 21/06

Mme ZERR Marie-Elise 70 ans le 21/06

M. FRITZ Joseph 85 ans le 22/06

M. MULLER Jean-Pierre 80 ans le 24/06

M. SCHWENGLER Joseph 92 ans le 29/06

Les personnes qui ne souhaitent pas figurer dans les rubriques anniversaires sont priées d'informer le secrétariat de la mairie.



RÉUNION PUBLIQUE



Syndicat des Eaux
et de l'Assainissement
Alsace-Moselle

“ La gestion des eaux de pluie sur mon terrain,, ”

Communauté de Communes de la Plaine du Rhin



Jeudi 8 juin 2017

19h30 à Beinheim

Salle polyvalente

Jeudi 15 juin 2017

19h30 à Niederlauterbach

Salle des fêtes

Venez découvrir la gestion alternative
des eaux pluviales

Présentation des actions à mener sur votre terrain et
des modalités d'acquisition des cuves de
récupération d'eau de pluie

DATES A RETENIR !

Vente de poulets fermiers

du 01/07/2017 au 15/07/2017

Ferme Arnold Claude

tél. : 03 88 94 84 29 / portable : 06 63 24 72 34

Ferme Arnold



La chorale St Cécile organise un apéritif
après la Grand-messe du lundi de
Pentecôte le 05 juin 2017
à la salle polyvalente de Néewiller/L.



ELECTIONS LEGISLATIVES

1er tour le dimanche 11 juin 2017

2ème tour le dimanche 18 juin 2017

Le bureau sera ouvert de 8h à 18h

Merci de vous munir d'une pièce d'identité ou de votre carte d'électeur.



INFOS PRATIQUES

LOGEMENTS A LOUER

Au presbytère : un appartement au 1er étage se libère. Surface : 44 m² (F2)

Disponible à partir du 1 juillet 2017. Loyer : 250 € + 60 € de charges

Au-dessus de l'école : un appartement F2 de 70m² sera disponible au courant de l'été.

Loyer : 300 € + 40 € de charges

Pour tous renseignements, veuillez vous adresser à la mairie

au 03 88 94 81 11 ou par mail neewiller@wanadoo.fr

AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE

L'autorisation de sortie du territoire (AST) d'un mineur non accompagné par un titulaire de l'autorité parentale est obligatoire depuis le 15 janvier 2017.

Ce nouveau dispositif est applicable à tous les mineurs résidant habituellement en France. Il s'applique également à tous les voyages, individuels ou collectifs (voyages scolaires, séjours de vacances, séjours linguistiques...), dès lors que le mineur quitte le territoire français sans un titulaire de l'autorité parentale.

AUCUNE DEMARCHE EN MAIRIE OU EN PREFECTURE N'EST NECESSAIRE POUR L'OBTENTION DE CE DOCUMENT

Vous pouvez télécharger le formulaire sur le site www.service-public.fr
(CERFA n°15646*01)

Une fois complété et signé, le formulaire doit être accompagné de la photocopie lisible d'un document officiel justifiant de l'identité du signataire ainsi que la pièce d'identité de l'enfant.

BIENTÔT 16 ANS !

PENSEZ AU RECENSEMENT, C'EST OBLIGATOIRE

Tous les jeunes Français, garçons et filles doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile dans les 3 mois qui suivent leur 16ème anniversaire.

Une ATTESTATION DE RECENSEMENT leur sera remise (**à conserver précieusement.**)

Elle sera à produire obligatoirement pour tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire...).

Cette démarche citoyenne permet l'insertion systématique sur les listes électorales dès l'âge de 18 ans.

INFOS PRATIQUES

LUTTE CONTRE LA POLLUTION ATMOSPHERIQUE - Certificats « qualité de l'air »

La circulation routière est l'une des causes de la pollution atmosphérique.

Dans ce contexte, le certificat « qualité de l'air » permet à l'Etat ou aux collectivités territoriales de moduler les dispositifs applicables aux véhicules, en particulier les conditions de circulation et de stationnement, afin de favoriser l'utilisation des véhicules les moins polluants et ainsi de réduire la pollution atmosphérique et ses impacts sur la santé de la population.

Les véhicules sont répartis en six classes environnementales, les véhicules les plus polluants n'étant pas éligibles au certificat « qualité de l'air », les classes environnementales sont identiques pour l'ensemble du territoire national, la classification dépend du type de véhicule, de sa motorisation et de la norme européenne d'émissions polluantes qu'il respecte. Une classe spécifique est réservée aux véhicules électriques. La classification du véhicule est valable pour toute la durée de vie du véhicule.

Pour obtenir le certificat « qualité de l'air », il convient de le commander par internet à l'adresse : <https://certificat-air.gouv.fr>.

Le prix d'un certificat est de 4,18€ payable en ligne.

Une fois la demande effectuée, le demandeur reçoit par courrier électronique un récépissé attestant la catégorie de son certificat, en attendant de recevoir son certificat par voie postale.

COMBATTRE LES MOUSTIQUES



COUVRIR, JETER, VIDER tous les récipients pouvant contenir de l'eau

L'eau est indispensable à l'éclosion de la larve et à son développement « moustique » ou les larves de moustique ont un mode de vie exclusivement aquatique.

Les tablettes Culinex sont destinées au traitement des larves et des moustiques et sont disponibles en mairie.

L'ACTU DES ASSOCIATIONS

FÊTE DE LA SAINT ANTOINE ET REPAS PAROISSIAL

Samedi 10 juin à 20h00 : Messe avec les gens du voyage et procession à la chapelle

Dimanche 11 juin : Grand-messe à 10h

Suivi par un apéritif et repas à la salle polyvalente. Menu : pot au feu, dessert et café à 15€

A 15h : vêpres et procession à la chapelle avec bénédiction des enfants et prières pour les malades.

Vous pouvez encore vous inscrire en téléphonant soit à MASTIO Michel au 03 88 94 83 44 ou à FRITZ Jacqueline au 03 88 94 64 52 avant jeudi le 08 juin 2017.



L'ACTU DES ASSOCIATIONS

HARAS DE LA NEE

Fête du Haflinger le 17-18 juin 2017

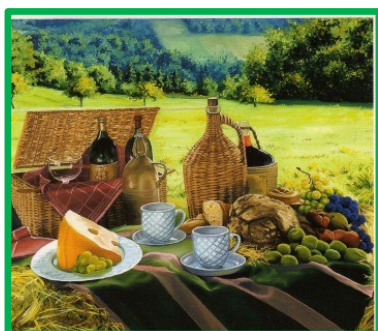


Concours Complet d'Equitation Club le 25 juin 2017

Concours Complet d'Equitation Pro-Am le 30 juin, 1er et 2 juillet 2017



Fêtons ensemble l'arrivée de l'été à NEEWILLER



PIQUE NIQUE
LE 24 JUIN 2017

Par beau temps nous nous retrouverons à partir de 18 h
au terrain de football, si le temps est pluvieux, le lieu de
rencontre sera la salle polyvalente.

Les tables, bancs et barbecue seront mis à disposition
par la commune.

Chaque participant apportera son repas,
ses boissons et ses couverts.

**Nous invitons les chanteurs, musiciens et danseurs à animer cette soirée et
nous faire profiter de leurs talents.**

Les prochaines manifestations du FC Néewiller/L :

* le 30 juillet 2017 : une marche populaire. Départ à 9h00 au terrain de foot.
Possibilité de se restaurer au club-house après la marche.

* Tournoi de foot du 10 au 13 août 2017.



A L'ECOLE

VOYAGE DANS LE TEMPS : CP-CE1



Rappel : les CP-CE1 sont des enquêteurs. Ils doivent découvrir où se trouve le livre à voyager dans le temps de Loup pour permettre au dragon de rejoindre son époque.

Les petits enquêteurs sont arrivés à l'époque du Moyen Age, plus exactement aux portes du château du terrible chevalier Hans Von Trotha (alias Hans Trapp). Leur ami Loup été capturé. Pour le délivrer, ils ont dû montrer qu'ils étaient de véritables chevaliers. Ils ont passé 5 épreuves. Grâce à leur courage, Loup a été libéré. Il a donné de nouveaux indices aux petits enquêteurs. Un nouveau voyage dans le temps se prépare...



RENCONTRE SPORTIVE

La course s'est déroulée à Beinheim. La course s'est déroulée le lundi, 15 mai. Il y avait 5 écoles présentes à la course. Il fallait courir 12 minutes.



L'école de Beinheim a gagné. Noah a fini 2^e des garçons des CE1.

CAMPAGNE DE FLEURISSEMENT

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES BAS-RHIN ET HAUT-RHIN 2017

Notation sur 20 points

- a) 10 points : Fleurissement et aménagement : Composition, harmonie de couleurs, choix des végétaux
- b) 6 points : Originalité de la création
- c) 4 points : Entretien général de la maison, du bâtiment

COMMENT S'INSCRIRE L'ensemble des administrés des communes des deux départements (communes labellisées et non labellisées) peuvent concourir par l'envoi de photos numériques (5 maximum) auprès d'Alsace Destination Tourisme. Pour chaque candidat merci de prévoir un visuel : de la maison entière – de loin débordant légèrement sur les voisins – de chaque façade visible de la rue – 1 ou 2 gros plans éventuels ainsi que la date à laquelle les photos ont été prises. Les inscriptions au concours des maisons fleuries pourront être faites dès le mois de septembre

PALMARES Une présélection des photos numériques réceptionnées par Alsace Destination Tourisme, sera effectuée par les jurys d'arrondissement. Celle-ci sera présentée au jury départemental qui établira le palmarès départemental sur la base de trois lauréats maximum par catégorie.

Pour participer à ce concours vous pouvez vous inscrire directement auprès de Alsace Destination Tourisme, où signaler votre souhait de participer à ce concours à la Mairie qui s'en chargera.

CULTURE ET LOISIRS

Sur les Sentiers du Théâtre

Samedi 10 juin 2017 à 18h : Cabaret - Spectacle / Salle des fêtes à Kesseldorf / *Prix unique* : 4€ Gratuit pour les -18ans

Les enfants et adultes présentent leur « pièce montée », fruit de leur travail avec les intervenants professionnels. Les enfants nous présentent une création originale, fruit de leur imagination et leurs envies. Les adultes présentent leur travail autour d'extraits de « Que d'espoir ! » d'Hanokh Levin. Ces sketches nous emportent dans le tourbillon survolté d'une désillusion jubilatoire.

Jedi 15 juin 2017 à 19h30 : Restitution du travail autour de « On a besoin d'un fantôme » d'Hanus Hachenburg

En partenariat avec la compagnie Rodéo d'Âme et le Collège Charles de Gaulle de Seltz.

Théâtre : Hanus Hachenburg est déporté en 1942 à Térézin où il va rester un an. Ces adolescents vont décider de résister. Pour faire rire ses amis de la mort envahissante, Hanus décide d'écrire une pièce de théâtre satirique. C'est cette pièce qui a été travaillée par les élèves et qui vous sera présentée lors de cette soirée.

A l'espace Sportif de la Sauer à Seltz. Durée : 25 min. A partir de 12 ans. Entrée libre

Samedi 17 juin 2017 à 20h : La dernière bande (Compagnie Les oreilles et la queue) Théâtre

Sur une table, des bobines de bandes magnétiques, un magnétophone, un micro, un vieil homme. A chaque anniversaire, il choisit l'une de ces bandes enregistrées des dizaines d'années auparavant. Il l'écoute, la commente puis il livre à la machine un nouvel épisode de vie. A Niederroedern dans la Maison du Temps libre. Durée : 55 min. A partir de 15 ans.

Tarif plein : 9€ Réduit : 7€ Vita Culture et -15ans : 5.50€ Famille : 15 €

L'Animation Enfance FDMJC de la Communauté des Communes de la Plaine du Rhin propose des activités pour les enfants de 3-11 ans pour Juillet et Août.

Le tract ainsi que le coupon d'inscription sont disponibles en Mairie.

Les périscolaires et l'Animation Jeunesse FDMJC de la Plaine du Rhin vous invitent pour la 2ème édition du FESTI'ZIK le samedi 17 juin 2017 dès 14h à la salle polyvalente de Beinheim. Tout public, gratuit. Buvette et restauration sur place.

CULTURE ET LOISIRS

CLUB CINEMA LAUTERBOURG

Salle de Conférences Cinéma / Prix d'entrée : Enfants: 4€ - Adultes : 5€



SAMEDI 24 JUNI 2017

La belle et la bête

Fantastique avec Emma Watson - à partir de 6 ans / durée 2h09

Fin du XVIII^e siècle, Belle, jeune fille rêveuse et passionnée de littérature, vit avec son père, un vieil inventeur farfelu. S'étant perdu une nuit dans la forêt, ce dernier se réfugie au château de la Bête, qui le jette au cachot. Ne pouvant supporter de voir son père emprisonné, Belle accepte alors de prendre sa place...



SAMEDI 24 JUNI 2017

Alibi.com

Comédie de et avec Philippe Lacheau, Didier Bourdon / durée 1h30

Greg a fondé une entreprise nommée Alibi.com qui crée tout type d'alibi. Avec Augustin son associé, et Medhi son nouvel employé, ils élaborent des stratagèmes et mises en scène imparables pour couvrir leurs clients. Mais la rencontre de Flo, une jolie blonde qui déteste les hommes qui mentent, va compliquer la vie de Greg...

NUMEROS D'URGENCE



SAMU 15

Médecin: 03 69 55 33 33

POMPIERS 18

Infirmières : 03 88 54 67 72 à Lauterbourg

POLICE SECOURS 17

03 88 07 12 89 à Mothern

GENDARMERIE 03 88 94 80 12

Ambulances: Greiner 03 88 86 51 43

Numéro d'urgence européen 112

Taxi Pons Philippe: 06 18 88 32 94 / philippepons67@sfr.fr

Société du PIPELINE sud Européen : 04 42 05 01 64

En l'absence des médecins traitants, de samedi midi à lundi 7h. En cas d'urgence vitale appelez le 15.

PHARMACIE DE GARDE - Mois de JUIN

Samedi 3/06 : Pharmacie Jaehn - LAUTERBOURG

Dimanche 4/06 : Pharmacie Rohrbacher - MOTHERN

Lundi de Pentecôte 5/06 : Pharmacie Nowak Deiss - SELTZ

Samedi 10/06 : Pharmacie de Seebach - SEEBACH

Dimanche 11/06 : Pharmacie de Lembach - LEMBACH

Samedi 17/06 : Pharmacie de l'Europe - WISSEMBOURG

Dimanche 18/06 : Pharmacie Jaehn - LAUTERBOURG

Samedi 24/06 : Pharmacie de la Sauer - BEINHEIM

Dimanche 25/06 : Pharmacie de Seebach - SEEBACH





A.B.R.A.P.A. Association Bas-Rhinoise d'Aide aux Personnes Agées. Tél.: 03 88 54 27 54

A.F.A.L. Bureau et siège Social : 8 Bld Hanauer 67500 Haguenau. Tél.: 03 88 93 11 00 , Fax: 03 88 93 11 22, Email: info@afal.eu. Bureau secondaire : 16, rue du Général de Gaulle à Gerstheim 67150.

Architecte Urbaniste Tous les lundis de 09h30-11h00 Com.Com. de la Plaine du Rhin à Beinheim. Tous les lundis de 17h00-18h00 à la mairie de Lauterbourg.

ASSEDIC numéro unique 3949, Email: www.assedic.fr

Assistante Sociale Centre Médico-Social, Place des Carmes à Wissembourg. Tél.: 03 69 06 73 50

Bitz Ramonage 6a, rue du Haut-Village Mothern. Tél.: 07 88 07 06 38 - bitzalexandre@gmail.com
permanence : lundi de 10h à 12h et jeudi et vendredi de 16h à 18h.

Cadastre Haguenau Tél.: 03 88 53 26 26, ouvert tous les jours de 08h00 à 12h et 13h30 à 16h00.

CARSAT à la mairie de Seltz le mardi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h uniquement sur RDV en téléphonant au 3960.

C.I.C.A.S. à la mairie de Seltz le 1er mercredi du mois. Tél.: 0 820 200 189

Conciliateurs de justice Permanences de M.HAAS Charles au local des permanences 21, rue de la pépinière à Wissembourg le lundi de 14h à 17h, et de M.Paul SCHEER à la mairie de Wissembourg le samedi de 9h à 12h (saisine gratuite résolution à l'amiable de litiges entre particuliers) Prendre RDV en téléphonant à la mairie de Wissembourg au 03 88 54 87 87

Com.Com de la Plaine du Rhin du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h, le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h. Tél. : 03 88 53 08 20

C.R.A.V. Caisse Régionale d'Assurance Vieillesse à la mairie de Seltz, uniquement sur RDV. tél.: au 3960, les 1^{er} et 3^{ème} mardi du mois.

Déchetterie : Lauterbourg 03.88.94.83.80 - Wintzenbach 03.88.86.55.51(du mardi au samedi de 9h-12h et 14h-17h30)

Impôts Centre de Wissembourg. de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00 sauf le samedi. Fermé le mercredi après-midi et le vendredi a.midi. Tél.: 03 88 54 18 90, Fax: 03 88 54 18 99

Infobest Pamina 2, rue du Gal Mittelhauser, 67630 Lauterbourg. le lundi 13h30 à 16h30 , les mardis, mercredis et jeudis 08h30 à 12h30 et 13h30 à 16h30, Tél.: 03 68 33 88 00 email: infobest@eurodistrict-regio-pamina.eu
site: www.eurodistrict-regio-pamina.eu

Mairie de Lauterbourg : du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30 et le samedi de 9h à 12h.

Office du tourisme : Antenne de Seltz : 2, avenue du Général Schneider 67470 Seltz du lundi au vendredi 9h30-12h30 et 14h-18h, et le samedi de 9h30-12h30. Antenne de Lauterbourg, Hôtel de ville 21, rue de la 1ère Armée, du lundi au vendredi 9h-12h et 13h30-17h30. Antenne de Mothern à la maison de la Wacht 7, rue du Kabach du lundi au vendredi 14h00-18h00.

Servinor Alsace aide à domicile - services à la personne Tél.: 03 88 53 98 76

SOUS-PREF.DE Haguenau-Wissembourg accueil général : du lundi au vendredi de 08h00-11h30 et les lundis après-midi de 13h00 à 15h30.

Syndicat des Eaux de Lauterbourg maison des services Tél.: 03 88 94 80 67, Fax 03 88 54 61 58

Trésorerie Seltz ouvert lundi ,mardi, jeudi de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00, mercredi et vendredi fermée.

Urgences: électricité / gaz 0810 43 30 68 ; eaux usées 03 88 19 97 09

Centres médico-sociaux : **Wissembourg** ,Place des Carmes Tél.: 03 69 06 73 50

Lauterbourg Tél.: 03 69 06 73 85, Puéricultrice Tél.: 03 69 06 73 77 fax 03 88 94 66 56